



Achât camping-car

Par satanas

Bonjour, je suis actuellement à faire l'achat d' un camping-car neuf chez SLC avec 6000? d'arrhes versés le 5 mai et une date de possession limitée au 16 juin, sur ce véhicule d'expo (foire) il manque actuellement un flexible douche et une vitre plexi est fendu à l'arriere et peut-être d'autres vices cachés au véhicule, je crains de ne pas avoir le cc en état à sa possession. Quels conseils préventifs pouvez vous me donner pour éviter les sources d'ennuis vu que ma recherche au forum de l'entreprise ne m'inspire plus aucune confiance. Merci de votre réponse

Par ESP

Bonjour

A vous lire, je pense à quelques menues dégradations dûes au foires et salons, mais si votre véhicule est neuf, vous n'avez pas trop à craindre en terme de vices cachés (ce que vous citez n'en sont pas...) .

Demandez simplement à votre interlocuteur un courrier précisant ce qui doit être réparé par eux avant livraison.

Par satanas

Il est possible que ce soit des bris lors d'une expo mais si on n'avait pas vu cette fissure de plexi au moment de partir on ne l'aurait pas su par le vendeur et nous l'aurions découvert au retour de l'acquisition et la ??